



Suite vente maison

Par daisy

suite ventes maison , l'acquireur a pris verifier accepter en l'etat maintenant le vide sanitaire nous lui avons indiquez que nous laissons du carrelage et tuyaux pouvant lui servir cela n'avait pas posez de probleme , maintenant il nous mets devant le fait de vider immediatement apres un mois qu il est pris la maison quelle suite donner

Par isernon

est-il mentionné par écrit que vous lui laissiez du carrelage et des tuyaux ?

Par yapasdequoi

Bonjour et Merci d'avance !

Vous n'avez rien à faire à part le refuser poliment.

S'il voulait demander le vidage complet, il aurait dû le demander avant de signer, pas après.

2276 Code civil : "En fait de meubles, la possession vaut titre."

Ces objets lui appartiennent maintenant, il en fait ce qu'il veut.